



VILLE DE
MARSEILLE

MARSEILLE RÉUSSIT

JEUNESSE ET SÉNIORS

UNE VILLE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS





CHÈRES MARSEILLAISES, CHERS MARSEILLAIS



Une ville qui protège tous ses habitants, c'est une ville qui agit concrètement pour qu'ils se sentent tous pleinement intégrés, pleinement citoyens, pleinement Marseillais. Depuis cinq ans, nous agissons sans relâche pour lutter contre l'isolement, pour donner à celles et ceux qui sont la mémoire vivante de notre ville, les gardiens de notre histoire et les dépositaires de son avenir une place centrale.

Nous voulons une ville qui fait dialoguer les générations. Nous voulons que naître, grandir, vieillir à Marseille soit une chance, alors nous multiplions depuis 2020 les actions à destination du bel âge. Bal des séniors, activités gratuites et renforcement des clubs se sont doublés récemment d'un dispositif inédit, la « carte sénior », qui donne aux dizaines de milliers de retraités marseillais l'occasion de découvrir et de redécouvrir leur ville, de participer à des activités gratuites, d'avoir des réductions dans nos musées et d'accéder à de nombreux loisirs à tarifs modérés.

Pas une Marseillaise, pas un Marseillais, ne doit se sentir à l'écart. Nous voulons d'une ville qui permet la rencontre entre les générations, qui crée le dialogue, le partage, la convivialité. Une ville qui agit concrètement et qui rend de la dignité à tous ses enfants. Nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui les résultats concrets de ces cinq ans d'action à votre service. Pour vous aussi, Marseille réussit.

Benoît Payan

Benoît PAYAN
Maire de Marseille

LES JEUNES DE PLUS EN PLUS INVESTIS DANS LA VIE DE LA CITÉ

La Ville de Marseille a mis en place, dès 2022, plusieurs instances participatives pour la construction de la ville de demain : un Conseil Municipal des Enfants, un Conseil Municipal des Jeunes, un Conseil de la Vie Étudiante.

Lutter contre la précarité étudiante

Pour lutter contre la précarité étudiante, la Ville de Marseille a participé à la rénovation de 312 logements étudiants et investi dans la création de 600 nouveaux logements en partenariat avec le CROUS Aix-Marseille-Avignon. Parallèlement, près de 100 000 repas ont été offerts aux étudiants durant les périodes d'examen.

100 000
repas offerts aux étudiants

Des formations offertes aux plus jeunes

Pour permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi, la Ville de Marseille met en place plusieurs dispositifs. Outre le bus de la jeunesse qui sillonne les quartiers, des formations au BAFA, au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) sont dispensées gratuitement. Enfin, les plus éloignés de l'emploi peuvent bénéficier d'une aide pour passer le code de la route grâce à une formation intensive.

UNE VILLE AU SERVICE DE SES SÉNIORS

Depuis 2020, un panel d'activités festives, sportives et culturelles est proposé aux séniors et les échanges intergénérationnels sont favorisés. Des mesures pour soutenir les personnes isolées, précaires ou dépendantes et soulager les aidants ont également vu le jour.

Plus de moyens pour la solidarité

La Ville de Marseille renforce l'accompagnement social et médico-social des séniors. Depuis 2020, le budget global du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a augmenté de 40%. Pour les personnes âgées, le CCAS propose des services à domicile, gratuits ou à des tarifs adaptés à chacun. Cela représente chaque année 200 000 repas livrés à domicile et 4 000 appels téléphoniques.

13 000 Pass Sénior pour les plus de 60 ans

Le Pass Sénior permet aux plus de 60 ans de bénéficier de visites guidées, découverte du patrimoine, conférences, séances de sport. Une offre à laquelle s'ajoute un accès gratuit aux piscines, aux bibliothèques et aux musées municipaux.

DONNER AUX JEUNES LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Améliorer les conditions de vie des étudiants

Pour lutter contre la précarité étudiante, Marseille améliore les conditions de logement et d'accès à l'alimentation dans le cadre d'un partenariat inédit avec le CROUS d'Aix-Marseille Avignon. Première collectivité à soutenir les actions du CROUS, la Ville participe à la rénovation et la construction de cités universitaires, met à disposition des hébergements d'urgence avec un suivi social individualisé et offre des repas gratuits. La cité universitaire de Galinat (5^e), par exemple, a bénéficié du soutien de Marseille pour la réhabilitation de 312 chambres. De plus, la Ville s'est engagée, aux côtés d'autres acteurs, pour la construction de 600 nouveaux logements étudiants. La Ville a aussi soutenu la création du « Dégaïne », une application qui référence les aides sociales et financières accessibles aux étudiants marseillais. Parallèlement, des repas sont offerts aux étudiants durant les périodes d'examen.

600
nouveaux logements
étudiants soutenus
par la Ville

Favoriser le lien social

Chaque mois d'octobre, la Ville de Marseille propose des animations gratuites pour accueillir les étudiants et leur faire découvrir leur nouvelle ville. Événement phare de la semaine : la « Nuit des Étudiants du Monde » réunit des centaines d'étudiants.

Des formations gratuites pour les jeunes Marseillais

Mis en place en 2024, le dispositif BAFA «Place aux jeunes citoyens » permet à des jeunes de 17 à 30 ans de suivre une formation entièrement financée par la Ville. Ce brevet leur permet de travailler en tant qu'animateurs dans les accueils de loisirs municipaux. En contrepartie, ils s'engagent à travailler dans un accueil collectif de mineurs (ACM) pendant 8 semaines sur deux ans. Par ailleurs, depuis 2023, près de 1500 jeunes ont bénéficié du dispositif « Coup de pouce pour ton permis ». Il s'agit d'offrir, sous conditions de ressources, le Code de la route et une formation intensive aux jeunes de 16 à 30 ans éloignés de l'offre de transport en commun. Enfin, la Ville prend en charge chaque année la formation de dizaines de jeunes entre 17 et 30 ans pour le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). En échange, les jeunes s'engagent à travailler sur les plages et dans les piscines municipales durant la saison estivale.

Un bus pour informer la jeunesse

Lancé en 2023, le bus itinérant va au plus près des jeunes entre 12 et 30 ans. Il les informe sur leurs droits et les actions menées par la Ville et ses partenaires en matière de santé, prévention, engagement, mobilité, entrepreneuriat, emploi, insertion...

Des nouvelles instances pour porter la voix des jeunes générations

La Ville de Marseille a mis en place, dès 2022, plusieurs instances participatives pour la construction de la ville de demain. Tout d'abord, un Conseil Municipal des Enfants, fort de plus de 100 élèves de CM1 issus de tous les secteurs et élus pour deux ans. Au-delà des



Le Conseil Municipal des Jeunes



seuls élus, plus de 50 classes et près de 1200 élèves bénéficient de ce dispositif pédagogique. Par ailleurs, un Conseil Municipal des Jeunes composé de 32 jeunes âgés de 14 à 18 ans est élu pour deux ans. Enfin, un Conseil Marseillais de la Vie étudiante, composé de 56 jeunes âgés de 18 à 30 ans, a pour mission de développer des projets ou propositions d'actions en lien avec la vie étudiante.

UNE VILLE AU SERVICE DE SES SÉNIORS

Plus de moyens pour la solidarité

La Ville de Marseille renforce l'accompagnement social et médico-social des seniors. Depuis 2020, le budget global du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a augmenté de 40 %. Pour les personnes âgées précaires, le CCAS propose des services à domicile, gratuits ou à des tarifs adaptés à chacun. Cela représente chaque année 200 000 repas livrés à domicile et 4 000 appels téléphoniques.

Prendre soin des aînés vulnérables

Pour une meilleure prévention des troubles de la santé mentale des personnes âgées, la Ville a mis en place un service d'écoute et de parole auprès de psychologues. Elle se mobilise aussi pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives apparentées à Alzheimer avec un espace de jour situé à Saint-Tronc (10^e). Enfin, elle développe des espaces de répit pour les aidants avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le centre hospitalier Édouard Toulouse.

Des résidences intergénérationnelles

Le lien entre les générations est un axe essentiel dans les actions de la Ville en direction des seniors. Contre un loyer modéré et quelques heures de bénévolat, des studios pour les étudiants ont été installés au sein des résidences autonomie du CCAS « Les Massiliennes » pour recréer du lien social.

Un premier Ehpad municipal

Géré directement par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le premier Ehpad municipal verra le jour dans une ancienne bâtisse propriété de la Ville, chemin de la Madrague-Ville (15^e). À l'issue des travaux, l'établissement sera doté de 88 places dont 10 pour des personnes handicapées et d'un centre d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



Les clubs de loisirs seniors de la Ville de Marseille organisent chaque année 10 bals des seniors et cinq journées festives

13000 personnes
bénéficient
du Pass Senior



Retrouvez l'intégralité de nos actions
sur marseille.fr/marseillereussit